



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA
GUADELOUPE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°971-2017-021

PUBLIÉ LE 21 FÉVRIER 2017

Sommaire

DM

971-2017-02-17-015 - Arrête DM du 17 février 2017 portant nomination des membres du Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Guadeloupe (4 pages)

Page 3

DM

971-2017-02-17-015

Arrête DM du 17 février 2017 portant nomination des
membres du Comité Régional des Pêches Maritimes et des
Elevages Marins de Guadeloupe



PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

Direction de la Mer

Arrêté DM du 17 FEV. 2017

portant nomination des membres du conseil du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Guadeloupe

Le préfet de la Région Guadeloupe
préfet de la Guadeloupe
représentant l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin
Officier de l'ordre national du Mérite
Chevalier de la Légion d'honneur

- VU le code rural et de la pêche maritime ;
- VU le décret du Président de la République du 12 novembre 2014 portant nomination de M. Jacques BILLANT en qualité de préfet de la région Guadeloupe, préfet de la Guadeloupe, représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin ;
- VU le décret n° 2014-1608 du 26 décembre 2014 relatif à la codification de la partie réglementaire du livre IX du code rural et de la pêche maritime ;
- VU l'arrêté du 17 mars 2014 fixant la liste des comités régionaux des pêches maritimes et des élevages marins, leur ressort territorial, leur siège ainsi que le nombre des membres de leur conseil ;
- VU l'arrêté du ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat, en date du 23 juin 2016 fixant le jour du scrutin des élections aux conseils des comités départementaux, interdépartementaux et régionaux des pêches maritimes et des élevages marins ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2016/317/DM du 30 août 2016 fixant la composition et la répartition des sièges entre les différents collèges et catégories professionnelles du conseil du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Guadeloupe ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2016/319/DM du 30 août 2016 relatif à l'établissement des listes électorales et aux modalités d'organisation des opérations électorales pour l'élection des membres du conseil du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Guadeloupe ;

- VU l'arrêté préfectoral DM du 12 décembre 2016 fixant l'état définitif des listes de candidats éligibles au conseil du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Guadeloupe ;
- VU le procès-verbal des opérations électorales du 12 janvier 2017 ;
- VU le procès-verbal de dépouillement du 13 janvier 2017 pour le collège des équipages et salariés des entreprises et d'élevage marin ;
- VU le procès-verbal de dépouillement du 13 janvier 2017 pour le collège des chefs d'entreprise de pêche maritime et d'élevage marin, catégorie des chefs d'entreprise de pêche maritime embarqués ;
- VU le procès-verbal de dépouillement du 13 janvier 2017 pour le collège des chefs d'entreprise de pêche maritime et d'élevage marin, catégorie des chefs d'entreprise d'élevage marin ;
- VU le courrier de la Coopération maritime du 04 janvier 2017 ne formulant pas de propositions pour la désignation de représentants des coopératives maritimes ;

Considérant l'absence d'organisations syndicales ou professionnelles représentatives, au niveau régional, des entreprises de premier achat et de transformation de la filière des pêches maritimes et des élevages marins ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture de la Guadeloupe ;

ARRETE

Article 1

Sont nommés membres du conseil du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Guadeloupe :

a) Collège des équipages et salariés des entreprises de pêche maritime et d'élevage marin

Titulaires	Suppléants
NICOLAS Jean Chantal	RELLA Léon
DARTRON Saint Marc Armel	BORGIA Kewinw Theleme
FRANCIS Christian Félicite	JOSEPH Charlain Abel
VINCENT Charly	LALANNE Jean-Claude
FLANDRINA Dimitri	PETRELUZZI Karl
ROBERT TINEDOR Rodrigue	CASSIN Rémy Christopher
FOY Yannick	FICHER Anthony
CRAIL Sébastien	MASELLI Laurent
DARMALINGON Willy	BAPTISTE DESIREE Claudia
VALVERDE LOYSON Véronique	DEVARIEUX TONTON Sinthia
FOGGEA SIFFLEUR Muriel	JACOB Frédérique

b) Collège des chefs d'entreprise de pêche maritime et d'élevage marin

- catégorie des chefs d'entreprise de pêche maritime embarqués.

Titulaires	Suppléants
CAILLE Rudy	YEYE Christian
GEROMEGNACE Bruno Rémy Daniel	NEBOR Freddy Jean-Claude
MARCEL Bruno Dietrich	BIRRAS Harry
ROYAN Patrick Edmond	LINCERTIN Yves Bernardin
BORGIA Rémi Toussaint	CAILLE Pierre Mathias
TONTON Loïc	TONTON Frédéric
POININ Olivier	LALANNE Henri
LANDRE Jean-Michel	BERGOPSOM Luc
GARCON Pedro	PETIT Freddy
COLONNEAUX Jean-Pierre	BOREL Philippe

- catégorie des chefs d'entreprise d'élevage marin.

Titulaire	Suppléant
HERMAN François	LUNION Pascal Nicolas

c) représentants des coopératives maritimes

Titulaires	Suppléants
/	/
/	/

d) représentants des entreprises de premier achat et de transformation de la filière des pêches maritimes et des élevages marins

Titulaires	Suppléants
/	/
/	/

Article 2

Le secrétaire général de la préfecture de la Guadeloupe, et le directeur de la mer de la Guadeloupe sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Basse-Terre, le 17 FEV. 2017

Le Préfet

Jacques BILLANT

